



**La compagnie de Saint-Maur
vous salue et organise
Les 10 et 11 Décembre 2022
Un TIR 18m (FITA SALLE)
(2 x 25 mètres) et (2 x 18 mètres)
2 fois *SELECTIF* au CHAMPIONNAT DE
FRANCE
TARGET sur 25 mètres (1^{er} départ)**



Lieu du tir : Centre Régional de tir à l'arc Avenue CHAMPLAIN 94430 CHENNEVIERES

Horaires des tirs : Samedi 10 décembre : 09h30 (2 x 25 m) – 13h30 (2 x 18 m)
Dimanche 11 décembre : 09h30 (2 x 25 m) – 13h30 (2 x 18 m)

20 cibles par départ AB/CD

Ouverture du greffe à 8h00 Echauffement 8h45, inspection du matériel 9h15

Pas de volée d'essai à 18 m

	B (U13)	M (U15)	C (U18)	J (U21)	S1 et S2	S3
Arc classique	Unique 80 et 60 cm		60 et 40 cm	Tri spots 60 et 40 cm		Unique 60 et 40 cm
Arc à poulies			Tri spots verticaux de 60 et 40cm			
Arc nu, droit, chasse	Unique 80 et 60 cm			Unique 60 et 40 cm		

Possibilité de demander un tri spot en place d'un blason unique pour Cadets (U18) et S3

Récompenses :

- Aux trois premiers de chaque catégorie (classique et compound et arc nu)
 - A la meilleure équipe classique mixte
 - A la meilleure équipe compound mixte
- Pour les équipes ci-dessus : 3 meilleurs scores pris en compte*

🏆 Remise des récompenses le dimanche après le dernier départ suivie d'un pot de l'amitié

Inscriptions : Toutes catégories : 18 € Euros

à adresser avant le 1 décembre 2022 à :

Jean-Paul LE CORRE

✉ 55 quai de Bonneuil

94210 LA VARENNE SAINT-HILAIRE

☎ 06 07 88 74 08 - Mail : concours@arcsaintmaur.fr

à l'aide du bordereau ci-joint, accompagné du règlement libellé à l'ordre de : **Cie d'Arc de ST MAUR**

Réservations téléphoniques acceptées à condition que le mandat d'inscription ainsi que le règlement parviennent dans les 72 heures après la réservation (*impératif*).

Passé ce délai, les places seront remises à disposition.

N'oubliez pas votre LICENCE ou une PIECE D'IDENTITE.

Pass Sanitaire selon les conditions sanitaires en vigueur au moment du concours.

**Tenue blanche ou de club obligatoire
La tenue de Sponsor n'est pas une tenue de club**

